



Ma banque a laissé mon découvert se creuser

Par **cyrille29**, le **16/10/2013 à 13:15**

Bonjour,

depuis plus d'un an ma banque fait des erreurs qui ont des conséquences fâcheuses. Je me suis marié au printemps dernier avec une ressortissante sud-américaine. Durant les mois qu'ont nécessité les préparatifs de notre mariage il a fallu qu'elle retourne dans son pays pour diverses démarches administratives. A cette occasion j'ai envoyé des mails à ma banque pour demander d'effectuer des virements vers le compte de ma future épouse. Ces virements ont toujours pris plus d'une semaine, le retard le plus long ayant été d'un mois! Soit les mails n'étaient pas lus, soit on me répondait que les coordonnées bancaires étaient incomplètes (ce qui était faux). Pour ce retard d'un mois, j'ai dû appeler ma banque dans le Finistère alors que je me trouvais moi-même en Amérique du Sud. J'ai expliqué que le retard à traiter ma demande de virement avait contraint ma future épouse à emprunter à un parent et qu'à cause de cela nous avons pris encore du retard dans nos démarches.

En juillet dernier, je me suis retrouvé à découvert de plus de trois mille euro alors que mon découvert autorisé est de trois cents euro. J'avoue bien humblement n'avoir pas surveillé mon compte, mais je trouve anormal que ma banque ait ainsi laissé creuser le découvert sans me contacter.

J'ai dû emprunter à mon frère de quoi solder ce découvert mais depuis je suis toujours à découvert avant la fin du mois, ce qui ne m'était jamais arrivé.

Ceci dit, ma banque me compte des agios sur tout ce qui a été fait après la limite du découvert autorisé!..

Je voudrais donc savoir s'il y a faute de la part de ma banque dans l'importance du découvert et comment je peux maintenant résoudre le problème que ça a généré.

Merci d'avance!

Par **youris**, le **16/10/2013 à 13:31**

bjr,

concernant le découvert que votre banque aurait laissé se creuser, je trouve votre formulation un peu rapide car la banque tient votre compte mais il vous appartient à vous de gérer votre compte, et vous devez vous assurer que votre compte est toujours positif en fonctions de vos paiements, même à l'autre bout du monde, il est facile de surveiller ses comptes.

heureusement pour vous que la banque vous a accordé ce découvert mais elle aurait pu refuser de payer vos débits et demander votre inscription au fichier des incidents de paiement à la banque de france avec toutes les conséquences qui en découlent.

il appartient au titulaire du compte de vérifier que son compte pourra satisfaire toutes les demandes de paiement présentées.

Par **cyrille29**, le **16/10/2013 à 17:15**

Bonjour Youris,

on est parfaitement d'accord sur ce point, je suis responsable! Néanmoins, quand ma banque me relance par téléphone deux à trois fois par mois pendant plusieurs mois pour me vendre des produits financiers lorsque mon compte est très confortablement créditeur, elle montre qu'elle a un œil sur ledit compte. En revanche, rien quand je tombe dans le rouge... Y aurait-il des cas où, pour un même compte, on prend soin du client et d'autres où on fait semblant de ne rien voir? Je trouve cette attitude très tendancieuse. Je suis dans le rouge, on me bombarde d'agios. Tout va bien sur mon compte, on me courtise. Quant aux problèmes liés à mes demandes de virements et qui ont notamment gâché mon mariage puisqu'en conséquence du retard à effectuer le virement tout a été décalé puis improvisé, je n'ai qu'à subir sans pouvoir prétendre à réparation!.. Il y a là deux poids deux mesures, et c'est difficile à avaler!..

Par **janus2fr**, le **17/10/2013 à 08:11**

Bonjour,

Concernant vos problèmes de virements, c'est déjà une bonne chose que votre banque les ait acceptés sur un simple mail. Enfin, quand je dis une bonne chose, c'est tout de même un manque de précaution car elle aurait du refuser, un simple mail n'apportant pas la preuve que la demande provient bien du titulaire du compte.

Les banques que je fréquente n'acceptent les virement à distance (mail, téléphone) que de compte à compte du même titulaire et dans la même banque, mais pas vers un compte tiers par manque de sécurisation.

Pour vos problèmes d'agios, n'oubliez pas qu'une banque est avant tout une entreprise commerciale. Son but est de gagner le plus possible d'argent. En tant que client, si vous n'en êtes pas satisfait, vous pouvez faire jouer la concurrence...